



Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion du Tribunal fédéral de l'année 2017

du 13 juin 2018

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le compte rendu du Tribunal fédéral du 19 février 2018¹,
arrête:

Art. 1

Le rapport de gestion du Tribunal fédéral de l'année 2017 est approuvé.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 11 juin 2018

Le président: Dominique de Buman
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 13 juin 2018

La présidente: Karin Keller-Sutter
La secrétaire: Martina Buol

¹ Non publié dans la FF

